A Lyon, le 19/12/2022

Journées Européennes des Métiers d'Art : inscriptions ouvertes jusqu'au 31 janvier 2023

La 17ème édition des Journées Européennes des Métiers d'Art (JEMA), organisée par l'Institut National des Métiers d'Art (INMA), revient du 27 mars au 2 avril 2023. Les inscriptions pour les entreprises artisanales sont ouvertes jusqu'à fin janvier 2023. La CMA Auvergne-Rhône-Alpes coordonne cet évènement depuis de nombreuses années, l'inscrivant comme l'un de ses temps forts pour faire découvrir les savoir-faire des artisans d'art au grand public, créer des opportunités d'affaires pour les professionnels, et faire naître des projets et des passions.

« Sublimer le quotidien » la thématique des JEMA 2023

Sublimer le quotidien : voilà le thème choisi pour illustrer l'importance des métiers d'art dans les foyers et la société française. Au cœur des maisons, du patrimoine bâti ou encore sur soi : les métiers d'art enchantent notre quotidien, ils sont partout autour de nous, à portée de main.

Ils subliment la vie de tous les jours, au travers des arts décoratifs, mais aussi par le biais d'actes de consommation durable et de proximité, invitant le beau et la matière à animer chaque jour qui passe.

Leur accessibilité, leur richesse et leur esthétisme, à portée de mains de tous, doivent être valorisés et permettre au public de découvrir cet inestimable patrimoine.

Comment participer aux JEMA en tant que professionnels des métiers d'art ?

Professionnels, établissements de formation ou porteurs de projet : l'INMA souhaite défendre l'exigence de la qualité qui anime les professionnels des métiers d'art et du patrimoine vivant chaque jour, mais aussi le juste temps, le processus de création, les prix, le caractère professionnel de l'activité, etc. Il souhaite assurer la présence d'un public fidèle et de plus en plus averti, cela passe donc par la sélection de programmations de qualité et d'acteurs engagés.

Pour participer aux JEMA, il faut oser, proposer, imaginer, surprendre, partager et surtout : valoriser le savoir-faire, si précieux !

Contacts presse :

Elsa SEGUIN
04 72 44 51 64
elsa.seguin@cma-auvergnerhonealpes.fr

Audrey STIMAMIGLIO
04 72 44 15 62 / 06 73 41 76 02
audrey.stimamiglio@cma-auvergnerhonealpes.fr

L'Artisanat est une communauté de 226 000 entreprises artisanales, 301 800 salariés et 22 900 apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit au cœur des territoires, dans 26 points d'accueil avec ses 300 élus de proximité et l'expertise de ses 680 collaborateurs. Sa raison d'être ? Faire naître les passions, faire grandir les projets, les entreprises, les compétences et les territoires.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2023. Pour candidater, il suffit de :

1. **Prendre connaissance du règlement des JEMA 2023**
2. **Préparer les éléments de candidature**
3. **Créer un compte**
4. **Déposer une candidature en créant un événement**

>>> Retrouvez toutes les informations sur journeesdesmetiersdart.fr

Webinaires et formations pour réussir les JEMA

Dans un contexte de forte évolution des marchés de la formation, le positionnement de l'offre de services de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes renvoie à des problématiques relevant donc autant de l'intérêt économique (performance des actions) que de l'intérêt politique (un acteur de premier plan délivrant des prestations de service public). La CMA Auvergne-Rhône-Alpes se positionne sur toutes les étapes du parcours professionnel des artisans, de la formation initiale à la formation continue. Elle souhaite leur donner à la fois du « savoir », c'est-à-dire des bases, de la technique et de la connaissance, des compétences clés : un métier en somme. Également, elle vise à leur faire bénéficier de « savoir-être », ainsi que de la capacité à « faire », c'est-à-dire de l'aptitude à exercer durablement leur activité, en responsabilité.

Pour aider au mieux les participants à préparer leur événement, la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Auvergne-Rhône-Alpes propose une série de 4 webinaires de 11h à 12h à retrouver sur cma-auvergnerhonealpes.fr :

- **9 janvier** : JEMA, mode d'emploi
- **21 février** : Comment communiquer sur son événement JEMA ?
- **7 mars** : Comment accueillir son client sur son atelier ?
- **16 mars** : Comment créer un événement digital ?

Pour toute inscription reçue avant le 31 décembre 2022, 2 jours de formation sont offerts.

>>> Retrouvez toutes les formations de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes dans le catalogue formations 2023

Contacts presse :

Elsa SEGUIN
04 72 44 51 64
elsa.seguin@cma-auvergnerhonealpes.fr

Audrey STIMAMIGLIO
04 72 44 15 62 / 06 73 41 76 02
audrey.stimamiglio@cma-auvergnerhonealpes.fr

L'Artisanat est une communauté de 226 000 entreprises artisanales, 301 800 salariés et 22 900 apprentis en Auvergne-Rhône-Alpes.

La CMA Auvergne-Rhône-Alpes agit au cœur des territoires, dans 26 points d'accueil avec ses 300 élus de proximité et l'expertise de ses 680 collaborateurs. Sa raison d'être ? Faire naître les passions, faire grandir les projets, les entreprises, les compétences et les territoires.